



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 4 o) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :

Indicateurs du développement

Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la décision 2014/219 du Conseil économique et social, le présent rapport fait état des travaux menés en 2014 par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales dans les domaines suivants : amélioration de la méthodologie utilisée pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, renforcement des capacités statistiques des pays pour assurer le suivi, préparation de l'évaluation finale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et appui au débat intergouvernemental sur la formulation des objectifs de développement en vue du programme de développement pour l'après-2015.

Le rapport présente une évaluation de la disponibilité des données pour suivre les progrès accomplis et décrit l'élaboration des rapports annuels sur les progrès réalisés.

La Commission de statistique est invitée à prendre note des travaux menés par le Groupe d'experts ainsi que des préparatifs engagés pour assurer le suivi après 2015.

* E/CN.3/2015/1.



I. Introduction

1. À l'approche de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales ont redoublé d'efforts pour réunir les données nécessaires à l'évaluation finale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et ont activement soutenu les activités intergouvernementales menées sur l'élaboration des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015. Le présent rapport décrit les activités conduites par le Groupe d'experts pour établir les rapports d'évaluation finaux et participer au débat sur le nouveau programme de développement.

2. Le rapport donne également un résumé des travaux accomplis par le Groupe d'experts et la Division de statistique pour améliorer la production d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire grâce au perfectionnement de la méthodologie et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités. Ces travaux sont conformes aux orientations données par le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/6 du 25 juillet 2006 sur le renforcement des capacités statistiques.

3. Ce rapport présente en outre l'évaluation annuelle de la disponibilité de données dans la base des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et décrit l'élaboration du rapport d'activité de 2014, le tableau par sexe de 2014 et les autres résultats connexes en vue d'informer le public et les décideurs des progrès accomplis.

II. Préparation de l'évaluation finale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

4. Compte tenu de l'approche de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Groupe d'experts a commencé à réunir les données manquantes et à compiler les informations nécessaires à la conduite d'une évaluation rigoureuse et détaillée des progrès accomplis.

5. Dans le cadre de l'élaboration de son rapport final sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a pris contact avec plus de 50 pays et offert un appui technique et financier aux bureaux de statistique nationaux pour conduire la cinquième série d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Ces enquêtes, qui sont un des principaux instruments permettant de déterminer les progrès réalisés dans les objectifs relatifs à la santé des femmes et des enfants et l'équité, donnent des informations utiles pour bien plus de 100 indicateurs, dont plus de 20 indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Le travail de terrain est terminé pour plus de 20 enquêtes et des rapports sur les principales conclusions présentant les indicateurs au niveau national sont attendus pour tous les pays concernés d'ici à la fin de 2014.

6. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a aidé des pays à évaluer les progrès qu'ils avaient accomplis dans la réalisation des objectifs.

À ce jour, plus de 400 rapports nationaux sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont été publiés. Ces dernières années, le PNUD a collaboré avec les pays à l'établissement de la dernière série de rapports nationaux sur les objectifs du Millénaire, qui fourniront une analyse collective et présenteront les principaux enseignements tirés de l'expérience en vue d'informer et d'orienter le programme de développement pour l'après-2015.

7. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) collabore avec l'UNICEF à l'élaboration de séries chronologiques d'indicateurs relatifs à la santé maternelle et d'indicateurs relatifs au paludisme entre 1990 et 2015. Les prévisions de résultats pour l'année 2015 seront utilisées pour établir les estimations des chiffres mondiaux et régionaux qui figureront dans les rapports finaux.

8. La Banque mondiale a mis au point une base de données mondiale en rassemblant et en nettoyant les données issues des enquêtes nationales sur les ménages. Grâce à son instrument d'analyse de la pauvreté en ligne PovcalNet, elle sera en mesure de fournir des estimations au niveau régional jusqu'en 2015 pour l'établissement du rapport final. L'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a établi des prévisions sur la base des données à court terme (2007-2012) et à long terme (1990-2012). En ce qui concerne le rapport de 2015, un modèle à court terme sera utilisé pour les prévisions aux niveaux régional et mondial. De nombreux autres membres du Groupe d'experts ont également cherché à améliorer le suivi en vue de l'établissement du rapport de 2015.

9. À sa vingt-cinquième séance, tenue à New York en février 2014, et à sa vingt-sixième séance, tenue à Genève en octobre 2014, le Groupe d'experts a longuement discuté des préparatifs du rapport final de portée mondiale de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Groupe est convenu des éléments clefs ci-après :

a) Le rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2015 sera le dernier rapport du Groupe d'experts. Les rapports tirant leur force de leur objectivité et de leur simplicité, le rapport de 2015 sera concis et son style et sa structure seront identiques à ceux des rapports précédents;

b) Le rapport portera essentiellement sur les avancées générales réalisées d'ici à 2015 en ce qui concerne les objectifs et cibles du Millénaire pour le développement et il précisera les enseignements tirés de l'expérience, les lacunes et le travail inachevé;

c) Le rapport examinera les effets des objectifs sur le développement en comparant, pour plusieurs indicateurs donnés, les taux de progression annuelle moyenne entre 1990 et 2000 et entre 2000 et 2015;

d) Les prévisions pour l'année 2015 seront utilisées dans le rapport final aux niveaux mondial et régional, chaque fois qu'il conviendra;

e) Les membres du Groupe d'experts collaboreront pour examiner les liens réciproques entre les indicateurs, les cibles et les objectifs et assurer la cohésion et la cohérence dans le rapport;

f) Le rapport de 2015 comportera deux pages sur les enseignements tirés du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement pour l'après-2015;

g) Le rapport contiendra, à la dernière page, un lien hypertexte intitulé « lectures supplémentaires » qui renverra à une liste de publications et rapports pertinents;

h) En principe, le rapport devrait être publié en juillet 2015 à l'ouverture du débat de haut niveau du Conseil économique et social.

III. Appui à l'élaboration des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015

10. Au cours de l'année 2014, les membres du Groupe d'experts et la Division de statistique ont mené de nombreuses activités pour appuyer l'élaboration des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, notamment en participant à l'établissement d'un recueil de 29 notes statistiques destiné à aider les États Membres dans leurs discussions sur les objectifs de développement durable. Les membres du Groupe d'experts ont également formulé des suggestions sur l'utilisation de nouvelles technologies pour la collecte de données, aidé à fixer des objectifs chiffrés pour certains des objectifs de développement durable, élaboré des indicateurs potentiels, mis au point des méthodes et établi des données de référence pour le nouveau programme de développement dans leurs domaines de spécialisation respectifs.

11. En mars 2013, le Groupe d'experts a résumé ses plus de 10 ans d'expérience de l'amélioration des données et des méthodes de suivi des objectifs du Millénaire et publié un document sur les enseignements tirés du suivi mondial d'un point de vue technique. Le document contient des contributions essentielles pour le débat sur la mesurabilité et l'obligation de rendre des comptes tenu dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

12. À sa vingt-sixième réunion, le Groupe d'experts a examiné ses méthodes de travail. Il a proposé que le document sur les enseignements tirés du suivi des objectifs du Millénaire soit révisé et développé pour contenir une étude des modalités et des aspects techniques de son fonctionnement, l'accent étant mis sur les domaines dans lesquels il est efficace et sur la meilleure façon d'intégrer les enseignements tirés de l'expérience dans les travaux du nouveau groupe de suivi. L'établissement de ce document est une étape essentielle vers la conclusion des travaux du Groupe d'experts et permet de garantir que sa voix et ses réalisations concernant le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement sont pris en compte dans les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

13. Compte tenu de la portée plus large des objectifs de développement durable, la composition du groupe de suivi devra forcément changer et s'élargir, même s'il continuera de s'occuper de statistiques. Un organe analogue au Groupe d'experts, doté de sous-groupes thématiques, pourrait être chargé de coordonner le suivi du nouveau programme de développement aux niveaux mondial et régional.

14. Le Groupe d'experts s'est rendu compte que le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux régional et national posait des problèmes et des difficultés uniques en leur genre. C'est pourquoi il s'emploie également à étudier et à évaluer les expériences tirées du suivi de ces progrès.

15. Pour appuyer le suivi mené dans le cadre du nouveau programme de développement, le Groupe d'experts a également créé un sous-groupe chargé de l'utilisation de données administratives pour assurer le suivi des buts et objectifs de développement. Le sous-groupe a pour principal objet de mettre au point un système statistique durable pour permettre aux pays de suivre en permanence les progrès réalisés en matière de développement et promouvoir une meilleure utilisation des bases de données administratives et des systèmes intégrés de gestion qui y sont associés. Le sous-groupe s'est réuni pour la première fois le 25 février 2014 à New York. Il a conclu que :

a) Les données administratives, les données tirées des enquêtes auprès des ménages, les données tirées des enquêtes auprès des entreprises et les autres sources de données se complétaient et étaient toutes importantes, chacune ayant ses points forts et ses faiblesses;

b) Nombre des indicateurs nécessaires pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des nouveaux objectifs et cibles seront établis sur la base de données administratives. Le sous-groupe a noté que les données administratives disponibles n'avaient pas été pleinement exploitées jusqu'à présent et a recommandé de promouvoir l'accès à ces sources de données et leur utilisation de façon à ce que les statistiques de base sur le développement soient disponibles en permanence et en temps réel. Des enquêtes auprès des ménages devraient être utilisées pour recueillir les données qui ne peuvent généralement pas être obtenues autrement;

c) Il importe de prendre acte des différents types de systèmes administratifs qui sont en place, d'identifier les principaux utilisateurs et le degré de fiabilité et de qualité, et d'examiner des moyens d'améliorer ces systèmes pour produire plus rapidement des statistiques de meilleure qualité. L'amélioration des données administratives passe par une collaboration solide et étroite entre les bureaux de statistique nationaux et les ministères. Le sous-groupe a suggéré d'encourager le dialogue et l'échange de connaissances entre les bureaux de statistique nationaux et les ministères et de faire participer les bureaux nationaux de statistique à l'élaboration de données administratives. Il sera utile de recenser les pratiques optimales et les exemples de cas dans lesquels des indicateurs peuvent être établis à partir des données administratives existantes;

d) Pour améliorer l'utilisation des données administratives aux fins du suivi, il faudrait commencer par élargir et développer les systèmes administratifs existants, tels que les registres d'état civil et les systèmes de gestion des informations relatives à l'éducation et à la santé pour collecter des données à des fins administratives mais aussi statistiques;

e) L'attention croissante accordée au programme de développement pour l'après-2015 et la nécessité d'instaurer une responsabilité à l'échelle nationale donnent une occasion en or de recréer et de redévelopper les systèmes administratifs pour qu'ils incorporent des valeurs statistiques. Le sous-groupe a recommandé d'utiliser davantage les nouvelles technologies pour développer la collecte de données de base, telles que les données d'état civil, qui fournissent de nombreux indicateurs de développement chiffrés.

IV. Amélioration des moyens et méthodes de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et des indicateurs associés au futur programme de développement

16. Le Groupe d'experts et la Division de statistique ont continué d'évaluer les besoins des pays et de déterminer les éléments à prendre en considération de façon prioritaire dans l'optique d'améliorer les moyens dont les États disposent pour produire des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres indicateurs de développement aux fins d'assurer un suivi au niveau national. En 2014, les membres du Groupe ont entrepris des activités visant à accroître la disponibilité et la qualité des données utilisées pour mesurer le développement, en facilitant l'accès aux métadonnées et aux directives et en organisant des ateliers et des programmes de formation destinés à aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques dans le domaine de la production, de l'analyse et de la diffusion de données touchant au développement.

17. La Division de statistique continue de promouvoir le recours au système d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et les autres indicateurs de développement. Dans le cadre d'un projet visant à améliorer la collecte, la disponibilité et la diffusion d'indicateurs nationaux de développement, y compris s'agissant desdits objectifs, financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni, elle a organisé un atelier à l'intention de 11 pays participants qui portait sur l'échange d'indicateurs de développement par l'intermédiaire du système SDMX. Elle a également tenu le dernier d'une série d'ateliers nationaux consacrés à l'agencement et à la compilation des métadonnées.

18. Les cinq commissions régionales de l'ONU travaillent à clore le projet Compte pour le développement, consacré au renforcement des capacités statistiques et interinstitutionnelles dans la perspective du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement moyennant la coopération interrégionale et le partage des connaissances. Depuis 2001, des conférences et des ateliers de formation régionaux et interrégionaux sont organisés en vue d'accroître le volume disponible de données à jour et comparables sur les objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux national, régional et mondial, d'améliorer les capacités statistiques et la coordination institutionnelle de manière à produire davantage d'indicateurs, de réduire les écarts statistiques entre les sources nationales, régionales et mondiales et de consolider les réseaux régionaux d'appui à la réalisation des objectifs.

19. Parallèlement au projet Compte pour le développement, les commissions régionales dispensent des formations complémentaires et proposent des procédures amendées pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a ainsi publié, en anglais et en russe, un manuel sur les métadonnées à fournir pour les indicateurs de développement, intitulé « Getting the facts right ». Elle met au point des normes et des modèles afin d'améliorer la qualité, l'à-propos et l'efficacité de la production d'indicateurs relatifs aux objectifs et d'autres indicateurs, par exemple le modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), le modèle générique d'information statistique (GSIM) ou encore l'architecture commune de production statistique. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) organise

quant à elle des ateliers sous-régionaux et des études thématiques pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et examiner les difficultés et possibilités associées au suivi du programme de développement pour l'après-2015.

20. Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un nouveau logiciel (NAIIS)¹ a récemment été mis à la disposition des pays pour les aider à mettre en forme leurs données relatives aux gaz à effet de serre. Des ateliers de formation pratique à l'utilisation de NAIIS ont été organisés à l'échelle régionale au profit des pays en développement. Le secrétariat de la Convention-cadre a lancé une initiative pilote consistant à apporter une assistance technique à un groupe de sept parties d'Afrique de l'Ouest non visées à l'annexe I. Durant la période triennale 2014-2017, les pays participants pourront bénéficier d'un appui technique pour l'établissement de leurs inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre.

21. L'UNICEF continue d'aider les pays à renforcer leurs capacités de suivi des progrès accomplis en ce qui concerne la situation des enfants et des femmes. En 2014, le Fonds a organisé six ateliers sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, consacrés plus précisément à la conception des enquêtes et à l'interprétation, l'analyse approfondie et la diffusion des données, avec la participation de plus de 50 pays. Outre les ateliers, les équipes techniques prêtent leur concours aux pays considérés dans les domaines de l'échantillonnage des données, de leur traitement et de la réalisation d'enquêtes auprès des ménages. L'UNICEF a également tenu des ateliers régionaux et effectué dans différents pays des missions portant les uns et les autres sur la mesure et l'analyse de la mortalité postinfantile et de la scolarisation, et procédé à des consultations techniques sur la violence à l'égard des enfants et le mariage d'enfants.

22. L'OMS et l'UNICEF œuvrent ensemble au renforcement des capacités en vue de l'évaluation finale des objectifs du Millénaire pour le développement et de la planification pour l'après-2015 dans le cadre de leur Programme commun de surveillance de l'eau et de l'assainissement. Des missions ont été conduites dans divers pays pour harmoniser les méthodes et les définitions et rapprocher les estimations. Le Programme commun offre un appui aux ateliers régionaux sur les enquêtes en grappes à indicateurs multiples grâce au déploiement du module de contrôle de la qualité de l'eau dans six pays, ainsi qu'aux plateformes régionales de suivi en Afrique et en Asie. Il concourt également aux activités du bureau du Rapporteur spécial sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement.

23. L'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé des ateliers nationaux et un atelier régional, principalement pour l'Afrique, dans le but de renforcer les moyens dont disposent les institutions nationales de statistique pour réaliser des évaluations de la sécurité alimentaire. Le projet *Voices of the Hungry* a consisté à mettre au point une nouvelle méthode empirique de mesure de l'insécurité alimentaire des ménages et des personnes, nommée échelle des expériences de l'insécurité alimentaire, qui peut servir à déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans tel ou tel pays, d'une manière qui offre la possibilité d'effectuer des comparaisons à l'échelle mondiale. L'échelle, associée au sondage mondial Gallup, a été utilisée pour collecter des informations dans 150 pays au cours de l'année 2014. Un premier rapport présentant

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

des taux d'insécurité alimentaire modérée et grave sera prêt au début du deuxième trimestre de 2015. Ces nouveaux indicateurs sont parfaits pour suivre, sans retard et d'une façon qui permette des comparaisons, les progrès enregistrés en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire dans tous les pays du monde, y compris les pays développés, conformément aux objectifs universels et ambitieux d'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire.

V. Évaluation de la disponibilité des données concernant les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

24. Depuis 2006, à la demande de la Commission de statistique, la Division de statistique contrôle régulièrement la nature et la disponibilité des informations qui figurent dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>). Cette évaluation donne une mesure indirecte de la capacité des pays à produire les données requises pour les indicateurs en question. Il importe toutefois, au moment d'examiner les données relatives à un pays qui figurent dans la base de données, d'avoir à l'esprit que les données produites au niveau national ne parviennent pas toutes au système statistique international, essentiellement parce que les mécanismes de communication de l'information sont insuffisants, et que certaines données résultent d'estimations faites par des organisations internationales.

25. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur, en collaboration avec d'autres partenaires de développement, a lancé nombre d'initiatives pour aider les pays à renforcer les capacités de leurs services de statistique en termes de production, d'analyse et de diffusion des données nécessaires au suivi des activités de développement et à améliorer le dialogue entre experts nationaux et internationaux. Ces initiatives ont d'ores et déjà débouché sur des résultats concrets. La production de données au niveau national est de plus en plus conforme aux recommandations et normes convenues à l'échelle internationale. Les organisations internationales, qui appréhendent mieux la disponibilité des données au niveau national, ont fait appel à des experts nationaux pour mettre au point et appliquer des méthodes de production et d'estimation des indicateurs.

26. Les progrès accomplis par les pays en matière de production de données, l'intensification de la communication d'informations au système statistique international et l'amélioration de l'accès des organisations aux sources nationales, dont elles ont dorénavant une meilleure compréhension, ont eu des effets positifs sur la disponibilité des données figurant dans la base des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le tableau 1 rend compte de la disponibilité des données servant à évaluer les tendances, celle-ci étant établie en fonction du nombre de pays pour lesquels il y avait des données dans la base avant et après 2000 (au moins un point de données). La disponibilité des données de tendance est présentée aux échéances de 2003, 2006 et 2014². Afin de pouvoir comparer la disponibilité actuelle des données avec celle de 2003, seul un sous-ensemble d'indicateurs est pris en considération, qui comprend ceux dont les définitions et les méthodes de communication sont restées inchangées au fil des

² Une brève description de la méthode utilisée pour évaluer la disponibilité des données figure à l'annexe I. Les résultats complets de l'analyse peuvent être consultés sur le site Web de la commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2015.htm>.

années. Le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles pour un grand nombre d'indicateurs ne cesse d'augmenter avec le temps. En particulier, le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour un nombre d'indicateurs compris entre 16 et 22 est passé de 0 en 2003 à 84 en 2006, puis à 114 en 2014. Parallèlement, le nombre de pays qui ne disposent de données de tendance que pour un nombre d'indicateurs compris entre 0 et 5 a chuté de 47 en 2003 à seulement 7 en 2014.

Tableau 1

Nombre et proportion de pays et territoires de régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible ^b	Pays et territoires					
	Juillet 2003		Juillet 2006		Juillet 2014	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0-5	47	29	15	9	7	4
6-10	66	40	22	13	11	7
11-15	50	31	42	26	31	19
16-22	0	0	84	52	114	70
Total	163	100	163	100	163	100

^a Le critère utilisé pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur tient au fait que le pays dispose d'au moins un point de données avant 2000 et d'un autre après.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données sont communiquées sur des pays et territoires des régions en développement. Les calculs portant sur les indicateurs relatifs aux pays donateurs sont présentés séparément.

27. L'amélioration de la disponibilité globale des données est encore plus nette si l'on ne s'en tient pas aux cas pour lesquels il existait déjà des points de données avant 2000, ce qui témoigne d'une amélioration plus rapide de la disponibilité des données au cours des dernières années. En 2014, 129 pays avaient au moins deux points de données pour un nombre d'indicateurs compris entre 16 et 22, contre 4 seulement en 2003 (voir tableau 2).

Tableau 2

Nombre et proportion de pays et territoires de régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels au moins deux points de données sont disponibles^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels au moins deux points de données sont disponibles ^b	Pays et territoires					
	Juillet 2003		Juillet 2006		Juillet 2014	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage ^c
0-5	31	19	9	6	3	2

Nombre d'indicateurs pour lesquels au moins deux points de données sont disponibles ^b	Pays et territoires					
	Juillet 2003		Juillet 2006		Juillet 2014	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage ^c
6-10	49	30	19	12	10	6
11-15	79	48	31	19	21	13
16-22	4	2	104	64	129	79
Total	163	100	163	100	163	100

^a Le présent tableau ne tient pas compte de l'existence ou non de points de données antérieurs à 2000.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données sont communiquées sur des pays et territoires des régions en développement. Les calculs portant sur les indicateurs relatifs aux pays donateurs sont présentés séparément.

^c Le total n'est pas égal à 100 car les pourcentages ont été arrondis.

28. Une évaluation plus exhaustive de la disponibilité actuelle des données peut être réalisée sur la totalité des indicateurs présents dans la version la plus récente de la base de données. Le tableau 3 porte sur 55 indicateurs figurant dans la base, pour lesquels on dispose de données concernant 163 pays des régions en développement. En juillet 2014, quelque 48 pays avaient communiqué les données de tendance relatives à un nombre d'indicateurs compris entre 31 et 40, et quelque 53 autres l'avaient fait pour un nombre d'indicateurs compris entre 41 et 55.

Tableau 3

Nombre de pays et de territoires de régions en développement figurant dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible, en juillet 2014^a

Nombre d'indicateurs	Pays et territoires	
	Nombre	Pourcentage
0-10	7	4
11-20	18	11
21-30	37	23
31-40	48	29
41-55	53	33
Total	163	100

^a Le critère utilisé pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour un indicateur donné tient au fait que le pays dispose d'au moins un point de données avant 2000 et d'un autre après.

29. Le tableau 4 rend compte de la disponibilité des indicateurs se rapportant à des groupes spécifiques de pays figurant dans la base de données, comme les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays donateurs, en juillet 2014.

Tableau 4
Disponibilité des données se rapportant à des groupes spécifiques de pays qui figurent dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, en juillet 2014

<i>Indicateurs</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Période</i>
A. Indicateurs relatifs à l'APD émanant de 28 pays donateurs		
8.1 Montant total net de l'aide publique au développement (APD), en pourcentage du revenu national brut (RNB) des donateurs	28	1990-2013
8.1 Montant net de l'APD destinée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des donateurs	28	1990-2012
8.2 Proportion de l'APD totale bilatérale sectorielle des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) allouée aux services sociaux de base	25	1996-2012
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des donateurs du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée	24	1990-2012
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	23	2005-2012
8.8 Estimation des subventions agricoles	14 ^a	1990-2012
B. Indicateur relatif aux 32 pays en développement sans littoral		
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur RNB	29	1990-2012
	3	2001-2011
C. Indicateur relatif aux 51 petits pays insulaires en développement		
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage de leur RNB	30	1990-2012
	1	1990-2011
	1	1990-2010
	1	1990-2009
	1	1990-2008
	2 ^b	1990-1995
D. Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE		
8.10 Nombre de pays ayant atteint leurs points de décision et d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE)	36 ^c	2000-2012
8.11 Allègement de la dette annoncé dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)	36 ^c	Actualisation annuelle

^a Il s'agit de 14 pays de l'OCDE.

^b Singapour et les Bahamas ne reçoivent plus d'APD depuis 1995.

^c Données non disponibles pour trois pays n'ayant pas encore atteint le point de décision (Érythrée, Somalie et Soudan).

30. Il convient de noter que certaines données résultent d'estimations effectuées par les organisations internationales afin de combler certaines lacunes. Le système

de codage par couleurs de la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement permet de distinguer les données produites par les pays des données ajustées et estimations, et donc d'illustrer la capacité effective des pays de produire les données requises.

31. Le tableau 5 apporte des précisions sur la nature des données utilisées. Il s'agit d'abord d'évaluer la nature des données relatives à un pays pour un indicateur spécifique. Pour qu'un pays soit classé dans telle ou telle catégorie au titre de l'indicateur considéré, il faut que la majorité des points de données entrent dans cette catégorie. Ensuite, la nature d'un indicateur dépend de la nature des données disponibles dans la majorité des pays. La plupart des indicateurs reposent sur les données communiquées par les pays, sans ajustement ou alors avec un ajustement minimal. Il reste toutefois 15 indicateurs pour lesquels les points de données sont dans une large mesure estimés par l'organisation internationale, et un indicateur pour lequel l'essentiel des points de données dérive d'un modèle. On trouvera à l'annexe II une liste complète des indicateurs relevant de chaque catégorie et des renseignements sur la disponibilité des données correspondantes.

Tableau 5
Nombre et proportion d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays figurant dans la base de données, en juillet 2014

<i>Nature des données^a</i>	<i>Indicateurs</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs communiqués pour des pays et territoires de régions en développement		
Données du pays	32	58
Données du pays, ajustées	3	5
Estimations	15	27
Modélisations	1	2
Données du suivi mondial	4	7
Non disponibles	0	0
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par 28 pays donateurs		
Données du pays	6	100
Indicateur relatif aux 32 pays en développement sans littoral		
Données du pays	1	100
Indicateur relatif aux 51 petits États insulaires en développement		
Données du pays	1	100
Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE		
Données du suivi mondial	3	100

^a On trouvera à l'annexe II une explication des termes utilisés pour indiquer la nature des données.

32. Pour être utiles aux débats qui se tiennent sur la scène publique et politique au sujet de la situation actuelle, les données doivent être suffisamment récentes. Les organisations internationales ont pris des dispositions pour mieux communiquer avec les systèmes statistiques nationaux et pour compiler et publier dès que possible après réception les séries de données internationales concernant les objectifs du Millénaire. Des données sont disponibles pour tous les indicateurs à partir de 2005. Il subsiste néanmoins un retard d'au moins deux ans dans la plupart des cas, à l'exception de sept indicateurs pour lesquels il existe des données pour 2013 et d'un indicateur pour lequel il en existe pour 2014 (voir tableau 6).

Tableau 6
Nombre et proportion d'indicateurs, selon la dernière année pour laquelle ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, en juillet 2014

<i>Dernière année pour laquelle les indicateurs sont disponibles</i>	<i>Indicateurs</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs communiqués pour des pays et territoires des régions en développement		
2005-2009	3	5
2010	16	29
2011	7	13
2012	21	38
2013	7	13
2014	1	2
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par 28 pays donateurs		
2012	5	80
2013	1	20
Indicateur relatif aux 32 pays en développement sans littoral		
2012	1	100
Indicateur relatif aux 51 petits états insulaires en développement		
2012	1	100
Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE		
2012	3	100

VI. Rapports présentés en 2014 à propos des objectifs du Millénaire pour le développement

33. Le *Rapport de 2014 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* a été présenté par le Secrétaire général à New York le 7 juillet 2014. Il renferme l'évaluation annuelle des progrès accomplis dans le monde entier sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, établie à partir des chiffres régionaux et sous-régionaux communiqués par les organisations partenaires

en ce qui concerne les indicateurs officiels relatifs aux objectifs. Le Secrétaire général a également utilisé les données et les analyses qui figurent dans ce document pour élaborer son rapport sur l'activité de l'Organisation, présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session (A/69/1). Le Rapport comprend une annexe statistique où sont repris tous les chiffres officiels concernant les indicateurs relatifs aux objectifs. Une évaluation des progrès accomplis par région et sous-région figure dans l'édition 2014 du tableau de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

34. Au nombre des activités destinées à marquer le compte à rebours des 500 derniers jours avant la date fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la Division de statistique a réalisé une vidéo faisant le point des progrès accomplis. Elle a également lancé un site permettant de visualiser les indicateurs relatifs aux objectifs.

35. À l'ouverture de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, le 10 mars 2014 à New York, la Division de statistique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont présenté l'édition 2014 du tableau qui récapitule la situation des femmes au regard de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et fait ressortir les inégalités entre les sexes en fonction de l'assise financière, de la situation géographique, de l'appartenance ethnique et d'autres facteurs.

VII. Conclusions et travaux futurs

36. **La Commission de statistique souhaitera peut-être prendre note des travaux menés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales en 2014 aux fins de la mise en œuvre des recommandations formulées dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, ainsi que des demandes exprimées par la Commission à sa quarante-cinquième session en ce qui concerne l'amélioration des données et des indicateurs servant au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.**

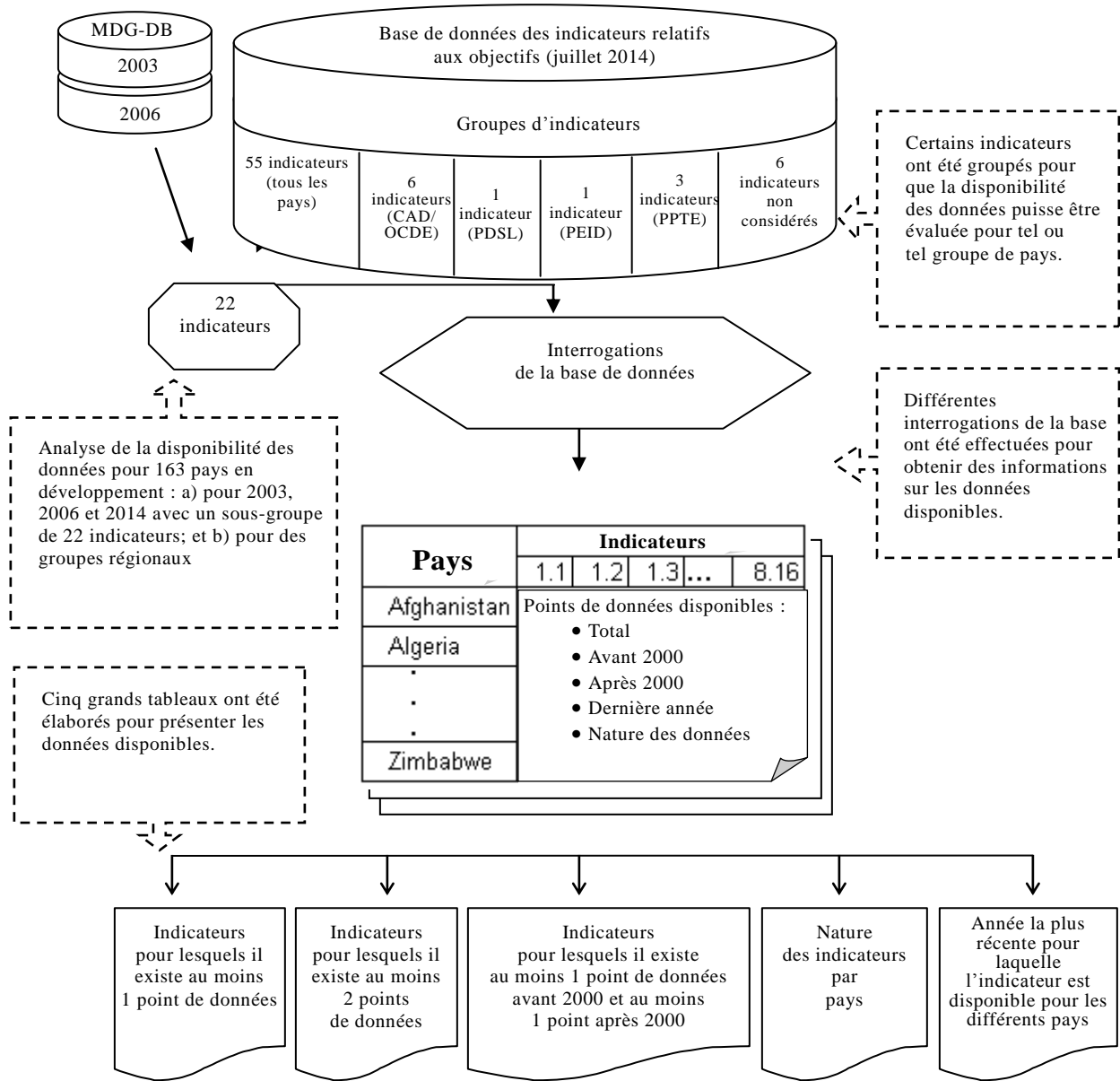
37. **La Commission souhaitera peut-être aussi prendre note des prochaines étapes envisagées :**

- **Effectuer les préparatifs nécessaires à l'évaluation finale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;**
- **Continuer de tirer les enseignements du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement afin d'éclairer les échanges relatifs au programme de développement pour l'après-2015;**
- **Continuer de dispenser des formations en vue de renforcer les moyens dont les pays disposent pour assurer le suivi du développement.**

Annexe I

Évaluation de la disponibilité des données dans les bases des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (MDG-DB)

1. L'analyse de la disponibilité des données a porté sur 66 indicateurs (voir liste A). L'étude des progrès accomplis entre 2003 et 2014 porte sur un sous-groupe de 22 indicateurs. Observer un plus petit corpus d'indicateurs permet d'effectuer l'évaluation sur une période plus longue et de faire apparaître plus clairement la façon dont la production de données a évolué depuis que le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement a commencé. L'analyse s'appuie sur les données disponibles en juillet de chaque année, lors de la mise à jour de la base.
2. Sur les 66 indicateurs observés, 55 concernent les 163 pays pour lesquels il y a des données dans la base. Les autres indicateurs portent sur les groupes de pays suivants :
 - a) 28 pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) (6 indicateurs);
 - b) 32 pays en développement sans littoral (1 indicateur);
 - c) 51 petits États insulaires en développement (1 indicateur);
 - d) 39 pays concernés par l'Initiative PPTE (3 indicateurs).
3. Les six indicateurs restants n'ont pas été pris en compte, soit faute de données (1 indicateur), soit parce qu'ils portent sur une situation globale (4 indicateurs), soit encore parce que les données n'ont commencé à être communiquées qu'en 2010 (1 indicateur).
4. Le diagramme ci-après illustre les différentes étapes du traitement des données :



Liste A
Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire
pour le développement pris en compte dans l'analyse
de la disponibilité des données

Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA)
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25 dollar par jour en PPA
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans*
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal
- 2.1 Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire*
- 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire*
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes*
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
 - Indice de parité des sexes dans le primaire*
 - Indice de parité des sexes dans le secondaire*
 - Indice de parité des sexes dans le supérieur*
- 3.2 Proportion de femmes parmi les salariés du secteur non agricole*
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national*
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception*
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes
- 5.5 Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite et au moins 4 visites)
 - Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite)
 - Accès aux soins prénatals (au moins 4 visites)

- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
- 6.1 Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans*
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
- Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans
- Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans
- Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode quelconque de contraception*
- 6.3 Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie
- Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
- Prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants*
- Taux de mortalité lié à la tuberculose pour 100 000 habitants*
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
- Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement de brève durée sous surveillance directe*
- Taux de succès du traitement bref administré sous observation directe pour les cas de tuberculose détectés*
- 7.1 Proportion de zones forestières
- 7.2 Émissions de CO² (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)*
- 7.1 Proportion de zones forestières
- 7.2 Émissions de CO² (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)*
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
- Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone

Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone*

- 7.5 Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau
- 7.6 Proportion des zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée*
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées*
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants*
- 8.15 Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs Internet pour 100 habitants*

Indicateurs relatifs à l'APD fournie par 28 pays donateurs

- 8.1 APD nette, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du CAD/OCDE
 - APD nette, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD/OCDE
 - APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD/OCDE
- 8.2 Proportion du montant total de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE, allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

Indicateurs concernant les 32 pays en développement sans littoral

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateur concernant les 51 petits États insulaires en développement

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leur point de décision et nombre total de pays ayant atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE (cumulatif)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM
 - Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)
 - Allègement de la dette effectivement accordé au titre de l'IADM (cumulatif)

Liste B
Indicateurs qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de la disponibilité de données

Indicateurs pour lesquels il n'existe que des données régionales ou mondiales

- 7.4 Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques
- 7.7 Proportion d'espèces menacées de disparition
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement

Indicateur pour lequel des données ont commencé à être communiquées en 2010

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité dû à cette maladie

Indicateur pour lequel aucune donnée n'a été communiquée

- 8.13 Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable

* Indicateurs utilisés pour étudier la disponibilité des données en 2003, 2006 et 2014.

Abréviations : OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques; CAD : Comité d'aide au développement; PPT : pays pauvres très endettés; PPA : parité de pouvoir d'achat; PIB : produit intérieur brut; RNB : revenu national brut; IADM : Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

Annexe II

Disponibilité des données dans la base des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon la couverture et la nature des données

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins 1 point de données</i>		<i>Pays ayant au moins 2 points de données</i>		<i>Pays ayant au moins 1 point de données avant 2000 et 1 après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Indicateurs communiqués pour les régions en développement							
C = données du pays							
1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée	67	41	63	39	42	26	C
1.5 Ratio emploi/population	136	83	110	67	90	55	C
1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar par jour en PPA	102	63	72	44	63	39	C
1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	116	71	92	56	62	38	C
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	120	74	112	69	102	63	C
2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	142	87	133	82	109	67	C
2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	136	83	123	75	101	62	C
2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes	129	79	115	71	74	45	C
3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
Indice de parité des sexes dans le primaire	153	94	150	92	135	83	C
Indice de parité des sexes dans le secondaire	151	93	145	89	126	77	C
Indice de parité des sexes dans le supérieur	143	88	138	85	114	70	C
3.2 Proportion de femmes parmi les salariés du secteur non agricole	155	95	119	73	90	55	C
3.3 Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	135	83	135	83	125	77	C
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	136	83	134	82	120	74	C
5.3 Taux de contraception	130	80	117	72	96	59	C
5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	162	99	162	99	158	97	C
5.5 Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite et au moins 4 visites)							
Accès aux soins prénatals (au moins 4 visites)	102	63	68	42	50	31	C
Accès aux soins prénatals (au moins 1 visite)	134	82	120	74	97	60	C
5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	102	63	73	45	60	37	C

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins 1 point de données		Pays ayant au moins 2 points de données		Pays ayant au moins 1 point de données avant 2000 et 1 après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans	58	36	37	23	15	9	C
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans	65	40	46	28	14	9	C
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode de contraception	130	80	111	68	89	55	C
6.3 Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	71	44	40	25	2	1	C
Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	99	61	65	40	6	4	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	66	40	48	29	26	16	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide	56	34	43	26	2	1	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés	60	37	49	30	4	2	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement bref administré sous observation directe pour les cas de tuberculose détectés	155	95	153	94	146	90	C
7.1 Proportion de zones forestières	160	98	160	98	160	98	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone							
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes	138	85	137	84	137	84	C
Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes	138	85	137	84	137	84	C
7.5 Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau	120	74	76	47	57	35	C
CA = données du pays ajustées							
8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	102	63	102	63	96	59	CA
8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants	158	97	158	97	156	96	CA
8.15 Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants	158	97	158	97	157	96	CA
E = estimation							
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal	106	65	106	65	106	65	E
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	139	85	139	85	139	85	E
4.2 Taux de mortalité infantile	139	85	139	85	139	85	E

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins 1 point de données		Pays ayant au moins 2 points de données		Pays ayant au moins 1 point de données avant 2000 et 1 après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	138	85	E
6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	93	57	93	57	93	57	E
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	90	55	89	55	0	0	E
6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie							
Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants	156	96	156	96	155	95	E
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	155	95	E
Prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	156	96	156	96	155	95	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement de brève durée sous surveillance directe	156	96	156	96	153	94	E
7.6 Proportion des zones terrestres et marines protégées	159	98	159	98	151	93	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée	155	95	155	95	154	94	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	155	95	155	95	152	93	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	87	53	59	36	48	29	E
8.16 Nombre d'utilisateurs Internet pour 100 habitants	158	97	155	95	154	94	E
M = données obtenues à partir d'un modèle							
5.1 Taux de mortalité maternelle	128	79	128	79	128	79	M
G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale							
1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour en PPA	96	59	76	47	67	41	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	96	59	76	47	67	41	G
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	105	64	77	47	67	41	G
7.2 Émissions de CO ₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)	154	94	154	94	152	93	G
Indicateurs relatifs à l'APD fournie par 28 pays donateurs							
C = données du pays							
8.1 APD nette, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE							
APD nette, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD/OCDE	28	100	28	100	26	93	C
APD nette versée aux pays les moins avancés, en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD/OCDE	28	100	28	100	26	93	C

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins 1 point de données		Pays ayant au moins 2 points de données		Pays ayant au moins 1 point de données avant 2000 et 1 après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
8.2 Proportion du montant total de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE, allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	25	89	25	89	22	79	C
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE qui n'est pas liée	24	86	24	86	19	68	C
8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut	14	50	14	50	14	50	C
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	23	100	23	100	0	0	C
Indicateurs concernant les 32 pays en développement sans littoral							
C = données du pays							
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut	32	100	32	100	30	94	C
Indicateur concernant les 51 petits États insulaires en développement							
C = données du pays							
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur RNB	36	71	36	71	32	63	C
Indicateurs relatifs à 39 pays pouvant bénéficier de l'Initiative PPTE							
G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale							
8.10 Nombre total de pays ayant atteint leur point de décision et nombre total de pays ayant atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE (cumulatif)	39	100					G
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM ^b							
Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)	36	92					G
Allègement de la dette effectivement accordé au titre de l'IADM (cumulatif)	36	92					G

Abbreviations : PIB : produit intérieur brut; PPA : parité de pouvoir d'achat; OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques; CAD : Comité d'aide au développement; APD : aide publique au développement; PPTE : pays pauvres très endettés; IADM : Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

^a Les termes suivants sont utilisés pour indiquer la nature des données :

C = données du pays. Le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé (comprend les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

CA = données du pays ajustées. Le chiffre est celui que le pays a établi et diffusé, mais l'organisme international l'a ajusté pour qu'il puisse être comparé aux chiffres des autres pays, c'est-à-dire pour qu'il soit conforme aux normes, définitions et classifications arrêtées à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

E = estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international parce que le pays n'a pas fourni de données pour une année ou une période déterminée, qu'il y a des sources multiples ou que la qualité des données est problématique. L'estimation repose sur des données nationales (enquêtes, registres administratifs, etc.) ou sur des données provenant d'autres sources mais concernant la même variable.

(Voir note(s) page suivante)

(Suite des notes du tableau)

M = données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle repose sur un ensemble de covariables, c'est-à-dire d'autres variables pour lesquelles on dispose de chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = données issues des activités de suivi menées à l'échelle mondiale. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement aux fins du suivi international (exemple : nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour).

ND = non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

^b Les données portant sur le montant cumulé de l'allégement de la dette annoncé sont mises à jour chaque année.